



Cahier des charges de
l'équipement
conforme aux recommandations de
l'Inspection Pédagogique Régionale de
l'Académie de Dijon
de juin 2004

Equipements pédagogiques
des espaces polyvalents de Technologie

Mini perceuse

La mini perceuse doit :

1. Etre utilisable par un opérateur d'âge d'entrée au collège
2. Utiliser l'énergie électrique du réseau monophasé 220v/50 Hz
3. Disposer d'un variateur de vitesses de rotation
4. Disposer d'une puissance de 90 watts
5. Disposer d'une capacité de perçage de 0,8mm à 3,5mm
6. Disposer d'une course de broche de 20 mm
7. Disposer d'une distance foret /colonne supérieure à 100 mm
8. Disposer d'un mandrin auto serrant
9. Disposer d'un socle de surface 200 x120 mm minimum.
10. Disposer d'un réglage de hauteur de broche
11. Etre conforme aux normes de sécurité en vigueur